

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 juillet 2021

Monsieur Stephen Lucas
Sous-ministre
Santé Canada
70, promenade Colombine, pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Monsieur le Sous-Ministre,

La présente vise à porter à votre attention deux demandes similaires du Québec reliées à des stratégies pancanadiennes actuellement en cours d'élaboration par Santé Canada dans le domaine du sang. La première concerne le projet de système de données et de mesure de la performance pour les dons d'organes et les transplantations, tandis que la deuxième est en lien avec la création de sites de collectes de plasma qui seraient exploités par la Société canadienne du sang.

Dons d'organes et transplantation

Lors de la visioconférence des sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la santé du 29 juin dernier, le Québec est intervenu à propos du financement et de l'interopérabilité du projet de système de données et de mesure de la performance pour les dons d'organes et les transplantations.

Au cours de cette intervention, le Québec a rappelé qu'une lettre datée du 26 juin 2019, dans laquelle mon prédécesseur demandait que le Québec reçoive sa juste part du financement fédéral annoncé pour le don et la transplantation d'organes dans le budget 2019, était restée sans réponse. À l'aube de l'adoption des plans de projet pour les années 3 à 5 du groupe collaboratif sur le don et la transplantation d'organes, il nous apparaît nécessaire de réitérer cette demande et d'insister sur les besoins d'interopérabilité entre le système québécois et les autres systèmes au Canada.

Dans cette lettre de 2019, le Québec énumérait les nombreux investissements, initiatives et projets qui avaient été mis en branle par le gouvernement du Québec en vue de répondre aux besoins québécois et pancanadiens, tout en nous donnant les moyens d'assurer une interopérabilité de nos systèmes. Vous trouverez une mise à jour exhaustive de ces projets et investissements en pièce jointe de cette lettre. Cette liste illustre les besoins que nous avons en commun dans le domaine des dons et de transplantations d'organes, ce qui contribuerait à plus de transplantation aux bénéficiaires des Québécois et des Canadiens.

... 2

Plasma

Dans le même ordre d'idées, une annonce contenue dans le dernier budget du gouvernement fédéral nous amène également à demander que le Québec reçoive sa juste part du financement fédéral, cette fois-ci en lien avec l'annonce d'un financement à hauteur de 20 millions de dollars sur trois ans en vue de la construction de huit sites de collecte de plasma « dans l'ensemble du pays ».

Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que le Québec est un pionnier en matière de réponse aux besoins en sang et autres produits biologiques d'origine humaine. La proactivité d'Héma-Québec, l'organisme qui gère au Québec l'approvisionnement en produits sanguins, l'a amené à adopter, depuis bon nombre d'années déjà, une stratégie visant à augmenter la proportion d'immunoglobulines non spécifiques dérivées de plasma québécois de façon à maintenir un approvisionnement sécuritaire en produits plasmatiques pour les patients du Québec et, éventuellement, atteindre l'autosuffisance.

Dans l'atteinte de cet objectif, Héma-Québec ouvrait en 2013 le premier de ses salons des donneurs de plasma, appelés *Plasmavie*, afin d'augmenter la collecte de plasma. En 2021, on compte maintenant quatre Plasmavie (Trois-Rivières, Gatineau, Saguenay et Sherbrooke) ainsi que cinq Plasmavie-Globule (centre des donneurs de sang) où du plasma peut être prélevé par aphérèse (Québec, Brossard, Laval, Montréal et Kirkland). De plus, le plan stratégique 2021-2024 d'Héma-Québec prévoit le déploiement, d'ici la fin 2022, d'un autre centre Plasmavie sur le territoire du Québec.

Nous sommes donc d'avis qu'une juste part des financements annoncés pour la collecte de plasma, ainsi que pour les activités relatives aux dons et à la transplantation d'organes, devrait revenir au Québec pour renforcer ses propres initiatives. En ce sens, nous aimerions entamer les discussions en vue de ce que nous souhaitons être une entente ayant pour objet le transfert de la juste part du Québec de ce financement fédéral.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Dominique Savoie

p. j. 1

N/Réf. : 21-MS-06600